

Déclaration

94/65

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

À L'OCCASION DE L'EXAMEN EN DEUXIÈME LECTURE DU PROJET

DE LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD ÉTABLISSANT

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Ottawa (Ontario)

Le 27 octobre 1994



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada